

Présentation institutionnelle Adie

Nous donnons les moyens d'entreprendre à ceux qui n'en ont pas les moyens

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur propre entreprise et donc leur propre emploi. Elle a été créée en 1989 par Maria Nowak en adaptant à la France le principe du microcrédit. Elle s'adresse à toutes les personnes au chômage, les travailleurs indépendants et les salariés précaires. Depuis sa création, l'Adie a financé plus de 60 000 entreprises générant plus de 70 000 emplois.

Origines

Créée en 1989 par trois bénévoles dont Maria Nowak, l'Adie s'est inspirée de l'expérience de la Grameen Bank du Professeur Muhammad Yunus au Bangladesh en l'adaptant aux conditions d'un pays industrialisé et d'un État Providence.

Missions

L'Association a pour objet de :

- Financer les demandeurs d'emploi, les travailleurs indépendants et les salariés précaires n'ayant pas accès au crédit bancaire et souhaitant créer leur entreprise,
- Accompagner les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit.

Public

Toutes les personnes au chômage, les travailleurs indépendants et les salariés précaires, exclus du système bancaire classique et désirant de créer leur propre emploi peuvent s'adresser à l'une des antennes locales de l'Adie.

Financement

Le financement de l'action menée par l'Adie est assuré grâce à la solidarité de ses partenaires :

- Les ressources de crédit sont apportées par les banques,
- Le risque est partagé entre les banques (30%) et l'Adie, contre garantie par le Fonds de Garantie d'Insertion par l'Economique et le Fonds Européen d'Investissement,
- L'accompagnement est financé par les Collectivités locales, l'État, le Fonds Social Européen et les entreprises privées.

Résultats

En finançant plus de 60 000 entreprises créées par des chômeurs et des RMistes et plus de 70 000 emplois, l'Adie a démontré la capacité d'initiative et l'esprit d'entreprise de nombreuses personnes exclues du marché de travail. Le taux de pérennité des entreprises financées est identique à celui de la moyenne nationale : 65% après deux ans.

Perspectives

L'Adie se considère comme un sas d'entrée dans les circuits bancaires classiques, pour ceux qui n'y ont pas immédiatement accès. Pour développer et pérenniser son action, elle souhaite pouvoir couvrir progressivement ses coûts de crédit, l'accompagnement restant subventionné en tant que « service public d'insertion ». Elle évalue la demande potentielle de microcrédit en France à 300 000 prêts par an, sous réserve que l'environnement institutionnel soit plus favorable.

Un réseau de proximité

En 2009, 130 antennes et 380 permanences couvrent tout le territoire national. 432 permanents sont à l'écoute des créateurs potentiels. Ils sont aidés par 1245 bénévoles disposant de compétences variées (gestion, appui administratif, développement commercial, insertion bancaire...).



Nous donnons les moyens d'entreprendre à ceux qui n'en ont pas les moyens.

Site internet de l'Adie : www.adie.org

Nombre de signes (espaces compris) : 2 684